

Mathias Rancourt

Associé

Mathias Rancourt fait partie du groupe de Litige et règlements de différends du cabinet et sa pratique se concentre principalement en litige commercial, en responsabilité professionnelle et Il a également développé une expertise particulière en matière de gestion des risques et de questions déontologiques en droit professionnel.

Plaideur expérimenté, il représente régulièrement des entrepreneurs, des professionnels, des assureurs et des institutions devant les tribunaux de toutes les instances dans le cadre de litiges civils variés et en matière de recours extraordinaires, notamment en injonction et en mesures de redressement pour oppression.

Il agit finalement à titre de conseiller juridique pour une clientèle d'affaires tant dans le cadre de l'exploitation courante de leur entreprise que de transactions commerciales d'importance.

Formation

■ LL.B., Université de Montréal, 2000

